Nations Unies S/2012/143



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 mars 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 8 mars 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2021 (2011) du Conseil de sécurité sur la République démocratique du Congo, par laquelle le Conseil m'a prié de proroger, pour une période prenant fin le 30 novembre 2012, le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1533 (2004) et reconduit par des résolutions ultérieures.

Je tiens à vous informer à ce propos qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé l'experte suivante, chargée des questions régionales : Mme Émilie Serralta (France).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon



12-25668 (F) 080312 080312

